



FORMATION À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPECIALISÉ

Moi aussi je réussis!

Avec la formation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, la Commission scolaire de Montréal vous offre une façon différente d'intégrer le marché du travail ou de continuer vos études après avoir appris un métier.

Cette formation basée sur l'alternance stage-études permet à l'élève de poursuivre ses apprentissages scolaires, d'acquérir de l'expérience dans un métier et d'intégrer plus facilement le marché du travail.

ILS IRONT LOIN



Commission
scolaire
de Montréal



Cette formation d'une année s'adresse à l'élève de 15 ans et plus qui a atteint les objectifs des programmes de français et de mathématique du primaire, mais qui n'a pas obtenu, dans ces matières, les unités du 1^{er} cycle du secondaire.

L'élève de la formation à un métier semi-spécialisé pourra :

• Découvrir ses forces et ses champs d'intérêt
• Continuer ses apprentissages dans les programmes réguliers du 1 ^{er} cycle du secondaire en français, mathématique et anglais
• Apprendre un métier semi-spécialisé
• Tirer profit de l'expérience d'un employeur qualifié et de travailleurs compétents
• Développer son employabilité et s'outiller pour faire face aux exigences du marché du travail
• Obtenir un certificat ministériel de formation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé
• Poursuivre ses études régulières ou se joindre à un groupe à projet particulier menant à la formation professionnelle.

Pour ses stages, l'élève aura la possibilité de choisir parmi plus de 100 métiers. À titre d'exemple :

Aide-boucher	Manœuvre en aménagement paysager
Aide-boulangier-pâtissier	Installateur de pneus
Commis de quincaillerie	Préposé à la réparation de vélos
Aide-fromager	Assistant-fleuriste
Manutentionnaire en centre de distribution	Opérateur d'équipement de tri
Commis d'épicerie	Opérateur de machine de préparation postale
Préposé d'aide dans un service de garde	Ouvrier d'atelier en fabrication de produits du bois
Assembleur de composants électroniques	Commis de vente

Pour plus d'informations, visitez ces sites Web :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/metiers/index.asp>
www.mels.gouv.qc.ca/sections/parcoursFormation

ou contactez :

La forme masculine désigne également
les femmes et les hommes

